

SYNODE DIOCÉSAIN DE TOURNAI

Un vent de dynamisme souffle sur le Hainaut

Ce samedi 30 novembre, les fidèles du diocèse de Tournai étaient invités à fêter la clôture du synode diocésain. Au moins 1.500 personnes avaient rallié la Collégiale Sainte Waudru, à Mons.



© Thomas Leclercq - Diocèse de Tournai

Les recommandations reprises dans le décret vont changer la structure et le fonctionnement de l'Eglise en Hainaut.

Après plus de deux ans de réflexion et de travaux, les décrets ont été promulgués par l'évêque, Mgr Guy Harpigny. En début de séance, celui-ci a bien précisé qu'il n'avait pas pu bien évidemment rencontrer toutes les recommandations faites par les groupes de travail. "Cela fera peut-être des déçus", a-t-il souligné. Mais, malgré un choix bien compréhensible, les décrets qui ont été promulgués par l'évêque sont néanmoins très forts et porteurs d'un dynamisme qui devrait renforcer le caractère vivant de l'Eglise du Hainaut.

Si donc toutes les recommandations faites aux cours des assemblées syno-

dales et des groupes de travail n'ont pu être retenues, il n'en reste pas moins vrai que celles qui ont fait l'objet d'un décret promulgué par l'évêque, vont considérablement changer la structure de l'Eglise en Hainaut et son mode de fonctionnement.

Première mesure importante: d'ici 2018, les 49 unités pastorales deviendront 49 paroisses nouvelles, qui composeront l'ossature du diocèse. Cette question de l'avenir des paroisses est peut-être la plus sensible, reconnaît l'évêque, qui s'est basé sur la demande du synode pour que l'unité pastorale soit le "niveau de base" de la vie en Eglise. L'ensemble des communautés qui forment au-

jourd'hui l'unité pastorale formera dans le futur une seule et même paroisse, avec un curé, une Equipe d'Animation Pastorale (EAP), un seul conseil pastoral, une unification des structures d'ASBL ou de Fabriques d'Eglise. Le processus de regroupement débutera dès septembre 2014 pour s'achever le 31 août 2018.

Des femmes à tous niveaux

Autre "révolution", si l'on peut dire, c'est la place des femmes au sein des structures de l'Eglise diocésaine. C'était une demande de l'assemblée synodale d'intégrer des femmes à tous les niveaux de responsabilité dans la vie diocésaine. Mgr Harpigny en a tiré les conséquences. Il demande donc que soient intégrées des femmes à tous les niveaux de gouvernance, y compris au sein du conseil épiscopal. Avec en prime, l'objectif de viser à une parité entre hommes et femmes.

Mais, l'assemblée synodale n'a pas voulu se limiter qu'à cet aspect. Elle a aussi mis en avant trois thématiques: la famille, les jeunes, la communication. Pour les jeunes et les familles, des "mini-synodes" seront organisés, respectivement en 2015-2016 et en 2016-2017. Par ailleurs, conscient de la nécessité de communiquer, à la fois en interne et en externe, un groupe de travail composé d'experts sera mis en place, sous la houlette du Vicaire général, Olivier Fröhlich pour mettre en place une stratégie et les outils nécessaires.

La troisième partie des décrets porte sur

le fait que l'Eglise est aussi le peuple de Dieu et les personnes. D'où l'importance de la messe dominicale, soulignée par le décret, avec comme question: comment faire pour que tous puissent y prendre leur place?

L'assemblée synodale a régulièrement souligné l'importance d'avoir des lieux, de vie et de célébration, des lieux où l'on puisse être accueilli, se rencontrer, prier. Les églises sont le premier lieu de rassemblement de la communauté, mais il est nécessaire d'avoir d'autres lieux: chaque "paroisse nouvelle" veillera à offrir un "lieu-source", c'est-à-dire un lieu où l'on puisse faire une halte spirituelle. La célébration eucharistique a été à l'image de la vivacité de l'Eglise du Hainaut. Dans son homélie, Mgr Guy Harpigny, a rappelé que "clôturer le synode diocésain, qui a abouti avec la promulgation des décrets, c'est d'abord rendre grâce à Dieu." L'évêque de Tournai a estimé aussi que cette clôture synodale était le franchissement d'une étape. Pour Mgr Harpigny, mettre des décrets en application, c'est s'ouvrir à du neuf, "sans regretter le passé, sans idéaliser ce qui s'est produit au cours des derniers mois." Il a précisé que ce nouveau commencement était d'abord un commencement pour lui-même, comme personne. "Avant de voir si les structures de l'Eglise vont changer, osons commencer quelque chose nous-mêmes, personnellement", a-t-il lancé.

✍ Jean-Jacques DURRÉ

Vitamine D Essentielle pour tous™

VISTA-D3

Votre soleil en comprimé fondant

chez votre pharmacien !

Le legs en duo : laissez parler votre cœur pour un TESTAMENT intelligent

Pas de droits de succession pour vos héritiers

ET une aide inestimable pour l'avenir des enfants orphelins et abandonnés d'Amérique latine et d'Haïti.

Pour plus d'infos en toute discrétion ou un exemplaire de notre brochure détaillée, contactez Nicole Boschaert, directeur :
02/721.64.61 • info@nphbelgium.org

Fondation NOS PETITS ORPHELINS
www.orphelins.be • IBAN BE74 431 7173381 07